

Un bilan au sujet des « bons » d'absences sans justification à l'école secondaire

A la rentrée d'août 2010, les élèves de l'école secondaire jurassienne ont reçu deux « bons » donnant droit à deux demi-journées d'absences sans justification.

Le but de ce système est sans doute louable ; il doit faciliter aux parents d'élèves la justification de certaines absences. On peut penser notamment à des stages ou à des raisons familiales.

Dans les faits, les directions des écoles secondaires ne refusent jamais de tels motifs d'absences.

Par contre, ce système de « bons » occasionne des problèmes dans l'organisation de la fin de l'année scolaire, puisque tous les bons qui n'avaient pas encore été utilisés pour des raisons valables le sont massivement dans les derniers jours avant le dépôt des notes. Et les raisons paraissent bien moins louables, puisqu'il s'agit essentiellement de loisirs, comme une excursion à Europa Park, par exemple.

Ma question est donc la suivante :

Près d'une année après l'introduction des « bons » donnant droit aux élèves de l'école secondaire à deux demi-journées d'absences sans justification, le gouvernement a-t-il conscience de la situation décrite ci-dessus et quel bilan en tire-t-il ?

Je remercie le Gouvernement de sa réponse

Pour le groupe PDC-JDC
Martial Courtet

[Signatures]
Chapuis
H.-Fr. Chenaud
C. Surin
Mackenbach
i. Seck